



Laval, le 15 Octobre 2025

**Mesdames, Messieurs les présidents de club
Monsieur le Président du Comité départemental**

Objet : Compétitions départementales

PJ : Calendrier compétitif

Dossier suivi par Franck Guillerm, DTG (06 60 33 10 09)

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez joint à ce courrier le calendrier compétitif du CD 53 pour la saison 2025-2026 avec les lieux connus à ce jour.

Les engagements compétitifs sont à présent ouverts et à effectuer via Engagym avant la date limite prévue par le comité régional :

- 1er Décembre 2025 pour la gymnastique artistique et rythmique (Ensembles)

Conditions d'engagements :

- Les droits d'engagements, différents selon les disciplines et les catégories, vous sont joints à ce courrier. Ils sont également affichés sur Engagym lorsque vous ferez vos engagements.
- Le règlement des engagements est à effectuer avant la compétition en privilégiant le virement bancaire.
- *La facturation pour chaque compétition vous sera envoyée par mail par le logiciel fédéral. Vous la trouverez également sur Engagym.*

Réglemmentations :

- Les forfaits seront à signaler avant les dates de forclusion, propres à chaque compétition.
- Application de la réglementation technique concernant les amendes pour les forfaits déclarés hors délai et pour l'absence de juge.
- Pour les catégories qui nécessitent des passages en musique, il faut impérativement les télécharger sur DJGym (avant les dates butoir données pour chaque compétition) sans quoi les gymnastes seront pénalisées pour musique manquante (Réglementation).

OrdoJuge :

- L'engagement des juges sera à faire via Ordojuge, également avant les dates butoir indiquées.

Comptant sur votre compréhension
Sportivement

Franck Guillerm
DTG CD 53